

xho
2002

Mise en place d'un Fonds de Développement Local dans la région de Tambacounda

PNUD - FENU
SEN/96/001 - SEN/96/C01

VOLONTAIRE NATIONAL SPECIALISTE EN HORTICULTURE

Termes de référence

LIEU D'AFFECTION : KEDOUGOU
DEBUT D'AFFECTION : JANVIER 1998
DUREE D'AFFECTION : 1 AN RENOUELABLE

1. Contexte et objectifs du projet

Le FDL dans la zone de Kédougou-Missirah d'une durée de 4 ans aura pour objectifs principaux :

- la valorisation des espaces productifs villageois dans le cadre d'une gestion communautaire des terroirs en améliorant le niveau des productions agricoles et les infrastructures d'appui aux actions de développement ;
- l'ancrage des communautés Rurales dans la société rurale en tant que cellule d'animation de la vie économique et sociale entre plusieurs villages en renforçant leur capacité de gestion communale et en améliorant la qualité des services collectifs ;
- la promotion de la ville de Kédougou en tant que centre secondaire de relais sous-régional en vue de la dynamisation des échanges ville-campagne.

Trois composantes d'actions sont envisagées :

- développement de l'économie rurale et appui à la gestion communautaire des terroirs en finançant des activités de gestion des ressources naturelles, des activités génératrices de revenu, d'infrastructures socio-économiques et des actions de renforcement des capacités de gestion et de négociations des communautés villageoises.

- promotion du développement des Communautés Rurales en mettant à leur disposition des outils de financement adaptés à leur mission d'animation de la vie économique et sociale inter-villageoise. Plus précisément les actions envisagées tournent autour du relèvement du niveau d'alphabétisation des élus locaux, du renforcement de leur capacité de gestion communale ainsi que l'engagement de certains investissements prioritaires touchant certaines infrastructures collectives.

- développement de la ville de Kédougou en créant de meilleures conditions financières et économiques pour l'émergence d'un tissu économique plus dense à travers la promotion d'un réseau d'intermédiation financière de proximité et le renforcement des actions de formation envers les petits promoteurs locaux. Cette composante comprendra surtout le renforcement des capacités de gestion urbaine de la ville de Kédougou et la mise à niveau des équipements collectifs marchands et non marchands de la ville.

Toutes ces actions seront entreprises selon une démarche participative impliquant l'intervention des bénéficiaires tout au long du processus de programmation des projets. Le financement du FDL interviendra dans le cadre d'une programmation pluriannuelle avec des mécanismes de déblocage de fonds appropriés pour chacun des trois partenaires (communautés villageoises, communautés rurales et commune de la ville de Kédougou). Au delà des investissements directs qui vont être financés par le FDL, l'objectif recherché est le développement des capacités de planification, de programmation et de gestion des acteurs locaux pour relancer la croissance des économies locales de façon plus durable. Le FDL qui aura pour siège la ville de Kédougou avec une antenne à Missirah sera dirigée durant la première année par une Cellule d'Appui au Développement Local qui devra laisser la place à une Agence de Développement Local. Le coordonnateur national aura à diriger ces deux structures selon la démarche et les objectifs du projet tel que décrit dans le document de projet.

enla

Mise en place d'un Fonds de Développement Local dans la région de Tambacounda

PNUD - FENU
SEN/96/001 - SEN/96/C01

VOLONTAIRE NATIONAL SPECIALISTE EN DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

Termes de référence

LIEU D'AFFECTION : KEDOUGOU
DEBUT D'AFFECTION : JANVIER 1998
DUREE D'AFFECTION : 1 AN RENOVELABLE

1. Contexte et objectifs du projet

Le FDL dans la zone de Kédougou-Missirah d'une durée de 4 ans aura pour objectifs principaux :

- la valorisation des espaces productifs villageois dans le cadre d'une gestion communautaire des terroirs en améliorant le niveau des productions agricoles et les infrastructures d'appui aux actions de développement ;
- l'ancrage des communautés Rurales dans la société rurale en tant que cellule d'animation de la vie économique et sociale entre plusieurs villages en renforçant leur capacité de gestion communale et en améliorant la qualité des services collectifs ;
- la promotion de la ville de Kédougou en tant que centre secondaire de relais sous-régional en vue de la dynamisation des échanges ville-campagne.

Trois composantes d'actions sont envisagées :

- développement de l'économie rurale et appui à la gestion communautaire des terroirs en finançant des activités de gestion des ressources naturelles, des activités génératrices de revenu, d'infrastructures socio-économiques et des actions de renforcement des capacités de gestion et de négociations des communautés villageoises.

- promotion du développement des Communautés Rurales en mettant à leur disposition des outils de financement adaptés à leur mission d'animation de la vie économique et sociale inter-villageoise. Plus précisément les actions envisagées tournent autour du relèvement du niveau d'alphabétisation des élus locaux, du renforcement de leur capacité de gestion communale ainsi que l'engagement de certains investissements prioritaires touchant certaines infrastructures collectives.

- développement de la ville de Kédougou en créant de meilleures conditions financières et économiques pour l'émergence d'un tissu économique plus dense à travers la promotion d'un réseau d'intermédiation financière de proximité et le renforcement des actions de formation envers les petits promoteurs locaux. Cette composante comprendra surtout le renforcement des capacités de gestion urbaine de la ville de Kédougou et la mise à niveau des équipements collectifs marchands et non marchands de la ville.

Toutes ces actions seront entreprises selon une démarche participative impliquant l'intervention des bénéficiaires tout au long du processus de programmation des projets. Le financement du FDL interviendra dans le cadre d'une programmation pluriannuelle avec des mécanismes de déblocage de fonds appropriés pour chacun des trois partenaires (communautés villageoises, communautés rurales et commune de la ville de Kédougou). Au delà des investissements directs qui vont être financés par le FDL, l'objectif recherché est le développement des capacités de planification, de programmation et de gestion des acteurs locaux pour relancer la croissance des économies locales de façon plus durable. Le FDL qui aura pour siège la ville de Kédougou avec une antenne à Missirah sera dirigée durant la première année par une Cellule d'Appui au Développement Local qui devra laisser la place à une Agence de Développement Local. Le coordonnateur national aura à diriger ces deux structures selon la démarche et les objectifs du projet tel que décrit dans le document de projet.

2. Description des tâches

Le VNU spécialiste en développement participatif sous la supervision du VNU soci-économiste responsable de la division animation-formation, aura pour mission de :

- Participer aux enquêtes socio-économiques en vue de dégager les priorités des populations selon une démarche participative.
- Créer, organiser et encadrer les groupements villageois pour mener différentes activités productives et/ou génératrices de revenus.
- Suivre les programmes d'activités des groupements villageois.
- Participer au suivi des contrats de développements passés entre le FDL et les populations.
- Participer et suivre les indicateurs d'évaluation et d'impact du projet.

3. Qualifications requises

Le volontaire national spécialiste en développement participatif, sera un homme ou une femme qui devra justifier d'une formation supérieure en animation et il devra remplir les conditions suivantes :

- Etre âgé de 30 à 40 ans et accepter de travailler de façon permanente dans la zone de Kédougou.
- Avoir une solide expérience de terrain dans le suivi et l'encadrement des projet à la base.
- Avoir au moins cinq ans d'expérience dans la création, le suivi et l'encadrement des groupements villageois.

sha

Mise en place d'un Fonds de Développement Local dans la région de Tambacounda

PNUD - FENU
SEN/96/001 - SEN/96/C01

VOLONTAIRE NATIONALE SPECIALISTE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

Termes de référence

LIEU D'AFFECTATION : KEDOUGOU
DEBUT D'AFFECTATION : JANVIER 1998
DUREE D'AFFECTATION : 1 AN RENOUELABLE

1. Contexte et objectifs du projet

Le FDL dans la zone de Kédougou-Missirah d'une durée de 4 ans aura pour objectifs principaux :

- la valorisation des espaces productifs villageois dans le cadre d'une gestion communautaire des terroirs en améliorant le niveau des productions agricoles et les infrastructures d'appui aux actions de développement ;
- l'ancrage des communautés Rurales dans la société rurale en tant que cellule d'animation de la vie économique et sociale entre plusieurs villages en renforçant leur capacité de gestion communale et en améliorant la qualité des services collectifs ;
- la promotion de la ville de Kédougou en tant que centre secondaire de relais sous-régional en vue de la dynamisation des échanges ville-campagne.

Trois composantes d'actions sont envisagées :

- développement de l'économie rurale et appui à la gestion communautaire des terroirs en finançant des activités de gestion des ressources naturelles, des activités génératrices de revenu, d'infrastructures socio-économiques et des actions de renforcement des capacités de gestion et de négociations des communautés villageoises.

- promotion du développement des Communautés Rurales en mettant à leur disposition des outils de financement adaptés à leur mission d'animation de la vie économique et sociale inter-villageoise. Plus précisément les actions envisagées tournent autour du relèvement du niveau d'alphabétisation des élus locaux, du renforcement de leur capacité de gestion communale ainsi que l'engagement de certains investissements prioritaires touchant certaines infrastructures collectives.

- développement de la ville de Kédougou en créant de meilleures conditions financières et économiques pour l'émergence d'un tissu économique plus dense à travers la promotion d'un réseau d'intermédiation financière de proximité et le renforcement des actions de formation envers les petits promoteurs locaux. Cette composante comprendra surtout le renforcement des capacités de gestion urbaine de la ville de Kédougou et la mise à niveau des équipements collectifs marchands et non marchands de la ville.

Toutes ces actions seront entreprises selon une démarche participative impliquant l'intervention des bénéficiaires tout au long du processus de programmation des projets. Le financement du FDL interviendra dans le cadre d'une programmation pluriannuelle avec des mécanismes de déblocage de fonds appropriés pour chacun des trois partenaires (communautés villageoises, communautés rurales et commune de la ville de Kédougou). Au delà des investissements directs qui vont être financés par le FDL, l'objectif recherché est le développement des capacités de planification, de programmation et de gestion des acteurs locaux pour relancer la croissance des économies locales de façon plus durable. Le FDL qui aura pour siège la ville de Kédougou avec une antenne à Missirah sera dirigée durant la première année par une Cellule d'Appui au Développement Local qui devra laisser la place à une Agence de Développement Local. Le coordonnateur national aura à diriger ces deux structures selon la démarche et les objectifs du projet tel que décrit dans le document de projet.

extra

Mise en place d'un Fonds de Développement Local dans la région de Tambacounda

PNUD - FENU
SEN/96/001 - SEN/96/CO1

VOLONTAIRE NATIONAL SPECIALISTE VETERINAIRE

Termes de référence

LIEU D'AFFECTION : KEDOUGOU
DEBUT D'AFFECTION : JANVIER 1998
DUREE D'AFFECTION : 1 AN RENOVELABLE

1. Contexte et objectifs du projet

Le FDL dans la zone de Kédougou-Missirah d'une durée de 4 ans aura pour objectifs principaux :

- la valorisation des espaces productifs villageois dans le cadre d'une gestion communautaire des terroirs en améliorant le niveau des productions agricoles et les infrastructures d'appui aux actions de développement ;
- l'ancrage des communautés Rurales dans la société rurale en tant que cellule d'animation de la vie économique et sociale entre plusieurs villages en renforçant leur capacité de gestion communale et en améliorant la qualité des services collectifs ;
- la promotion de la ville de Kédougou en tant que centre secondaire de relais sous-régional en vue de la dynamisation des échanges ville-campagne.

Trois composantes d'actions sont envisagées :

- développement de l'économie rurale et appui à la gestion communautaire des terroirs en finançant des activités de gestion des ressources naturelles, des activités génératrices de revenu, d'infrastructures socio-économiques et des actions de renforcement des capacités de gestion et de négociations des communautés villageoises.

- promotion du développement des Communautés Rurales en mettant à leur disposition des outils de financement adaptés à leur mission d'animation de la vie économique et sociale inter-villageoise. Plus précisément les actions envisagées tournent autour du relèvement du niveau d'alphabétisation des élus locaux, du renforcement de leur capacité de gestion communale ainsi que l'engagement de certains investissements prioritaires touchant certaines infrastructures collectives.

- développement de la ville de Kédougou en créant de meilleures conditions financières et économiques pour l'émergence d'un tissu économique plus dense à travers la promotion d'un réseau d'intermédiation financière de proximité et le renforcement des actions de formation envers les petits promoteurs locaux. Cette composante comprendra surtout le renforcement des capacités de gestion urbaine de la ville de Kédougou et la mise à niveau des équipements collectifs marchands et non marchands de la ville.

Toutes ces actions seront entreprises selon une démarche participative impliquant l'intervention des bénéficiaires tout au long du processus de programmation des projets. Le financement du FDL interviendra dans le cadre d'une programmation pluriannuelle avec des mécanismes de déblocage de fonds appropriés pour chacun des trois partenaires (communautés villageoises, communautés rurales et commune de la ville de Kédougou). Au delà des investissements directs qui vont être financés par le FDL, l'objectif recherché est le développement des capacités de planification, de programmation et de gestion des acteurs locaux pour relancer la croissance des économies locales de façon plus durable. Le FDL qui aura pour siège la ville de Kédougou avec une antenne à Missirah sera dirigée durant la première année par une Cellule d'Appui au Développement Local qui devra laisser la place à une Agence de Développement Local. Le coordonnateur national aura à diriger ces deux structures selon la démarche et les objectifs du projet tel que décrit dans le document de projet.

sdh

SEN/96/C01

Fonds de Développement Local Kédougou - Missirah

TERMES DE REFERENCE
VNU Ingénieur Génie Rural

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

Le FDL dans la zone de Kédougou-Missirah d'une durée de 4 ans aura pour objectifs principaux :

- la valorisation des espaces productifs villageois dans le cadre d'une gestion communautaire des terroirs en améliorant le niveau des productions agricoles et les infrastructures aux actions de développement ;
- l'ancrage des communautés rurales dans la société rurale en tant que cellule d'animation de la vie économique et sociale entre plusieurs villages en renforçant leur capacité de gestion communale et en améliorant la qualité des services collectifs ;
- la promotion de la ville de Kédougou en tant que centre secondaire de relais sous-régional en vue de la dynamisation des échanges ville- campagne.

Trois composantes d'actions sont envisagées :

- développement de l'économie rurale et appui à la gestion communautaire des terroirs en finançant des activités de gestion des ressources naturelles, des activités génératrices de revenu, d'infrastructures socio-économiques et des actions de renforcement des capacités de gestion et de négociation des communautés villageoises.
- promotion du développement des communautés rurales en mettant à leur disposition des outils de financement adaptés à leur mission d'animation de la vie économique et sociale inter-villageoise. Plus précisément les actions envisagées tournent autour du relèvement du niveau d'alphabétisation des élus locaux, du renforcement de leur capacité de gestion communale ainsi que l'engagement de certains investissements prioritaires touchant certaines infrastructures collectives.
- développement de la ville de Kédougou en créant de meilleures conditions financières et économiques pour l'émergence d'un tissu économique plus dense à travers la promotion d'un réseau d'intermédiation financière de proximité et le renforcement des actions de formation envers les petits promoteurs locaux. Cette composante comprendra surtout le renforcement des capacités de gestion urbaine de la ville de Kédougou et la mise en à niveau des équipements collectifs marchands et non marchands de la ville.

Toutes ces actions seront entreprises selon une démarche participative impliquant l'intervention des bénéficiaires tout au long du processus de programmation des projets. Le financement du FDL interviendra dans le cadre d'une programmation pluriannuelle avec des mécanismes de déblocage de fonds appropriés pour chacun des trois partenaires (communautés villageoises, communautés rurales et commune de la ville de Kédougou). Au delà des investissements directs qui vont être financés par le FDL, l'objectif recherché est le développement des capacités de planification, de programmation et de gestion des acteurs locaux pour relancer la croissance des économies locales de façon plus durable. Le FDL qui aura pour siège la ville de Kédougou avec une antenne à Missirah sera dirigée durant la première année par une Cellule d'Appui au Développement Local qui devra laisser la place à une Agence de Développement Local. Le coordonnateur national aura à diriger ces deux structures selon la démarche et les objectifs du projet tel que décrit dans le document du projet.

2. DESCRIPTION DES TACHES

Le VNU ingénieur génie rural, sous la tutelle du coordonnateur national et en collaboration avec l'équipe du projet aura pour principales tâches :

- de coordonner, d'organiser et de superviser les études et les réalisations des différents ouvrages et équipements ;
- de proposer en rapport avec le Coordonnateur les programmes de travail mensuels et les actions de formation destinées aux populations ;
- suivre les activités des Agences d'exécution contractantes ;
- élaborer en relation avec le coordonnateur les indicateurs nécessaires au suivi et à l'évaluation des projets et en génie rural (aménagement des bas-fonds) ;
- avoir une expérience de terrain pratique de 5 à 10 ans ;
- justifier d'une bonne expérience de volontaire
- être meneur d'homme ayant des qualités communicationnelles et capables d'écouter les partenaires locaux ;
- suivre les activités du volet gestion de terroir (études et réalisation des ouvrages hydrauliques au niveau des périmètres rizicoles avec l'appui du consultant hydraulicien) ;

- élaborer des manuels de procédures simples permettant aux populations de pouvoir assurer la maintenance des ouvrages sans trop de difficulté ;
- produire mensuellement un rapport sectoriel permettant au coordonnateur d'assurer le suivi des activités et l'élaboration de son rapport trimestriel.

3. QUALIFICATIONS

Le VNU génie rural, homme ou femme, devra être un cadre supérieur de nationalité étrangère remplissant les conditions suivantes :

- être âgé de 35 à 40 ans et accepter de travailler de manière permanente dans la région de Tambacounda (Missirah/Kédougou).
- avoir une solide expérience en travaux publics et en génie rural

DIPLOMES REQUIS :

- ingénieur en Génie Rural ou
- diplômé d'une Ecole de Polytechnique avec une spécialité en génie rural